

Projet d'agrandissement de la mine Base de Suncor

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX!

Suncor Energy Inc. propose de développer le projet d'agrandissement de la mine Base (le projet) afin de soutenir l'approvisionnement en bitume des installations de valorisation existantes de l'usine de traitement des sables bitumineux Base de Suncor (l'usine principale). Le projet comprend l'exploitation d'une mine à ciel ouvert et l'infrastructure connexe nécessaire à la fourniture de bitume aux nouvelles installations de production de mousse bitumineuse ainsi qu'à diverses autres installations existantes de l'usine principale actuelle. Le projet est situé à côté des installations existantes de l'usine principale, qui se trouve à environ trois kilomètres au nord de Fort McMurray, en Alberta, dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. La construction du projet devrait commencer en 2026 et son empreinte devrait être d'environ 30 000 hectares.

POSSIBILITÉ DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Du 26 février au 7 avril 2021, l'Agence recueillera les commentaires du public sur les documents suivants afin de fournir des informations dans le cadre du processus d'évaluation d'impact du projet.

Lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact

Ce document fournit de l'orientation au promoteur et de l'information sur les exigences relatives à la préparation de l'étude d'impact pour le projet. Veuillez tenir compte des éléments suivants lorsque vous écrivez vos commentaires. Par exemple, dites nous :

- Quels éléments relatifs à l'environnement, la santé, et les conditions sociales ou économiques, soit positifs ou négatifs, sont importants pour vous ou votre collectivité?
- Quels endroits d'importance particulière pour vous pourraient être touchés par le projet?
- Y a-t-il d'autres enjeux que vous aimeriez voir abordés dans les Lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact?

Plan de participation du public

Ce document décrit les objectifs de la participation du public, la manière dont les personnes souhaitent participer et toutes les occasions de participation dans le cadre de chaque phase du processus d'évaluation d'impact. Veuillez tenir compte des éléments suivants lorsque vous écrivez vos commentaires. Par exemple, dites nous :

- Vos préférences ainsi que vos suggestions sur les outils de communication et de participation qui pourraient faciliter votre participation.
- Les défis auxquels vous ou votre collectivité faites face et qui pourraient vous empêcher d'accéder aux opportunités de participation pour ce projet (par exemple, des facteurs d'ordre linguistique, économique, technique ou autre).

Envoyez vos commentaires d'ici le 7 avril 2021

Veuillez présenter vos commentaires à l'aide de la fonction « Présenter un commentaire » du Registre canadien d'évaluation d'impact au www.canada.ca/rcei (Numéro de référence du projet : 80521)



Projet d'agrandissement de la mine Base de Suncor

FOIRE AUX QUESTIONS

1. QUE FAIT L'AGENCE?

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence), anciennement appelée l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, est chargée de réaliser des évaluations d'impact de grande qualité et constitue le centre d'expertise dans ce domaine au sein du gouvernement du Canada. L'Agence est responsable des examens fédéraux des grands projets et collabore avec d'autres organismes ainsi qu'avec les instances provinciales, territoriales et autochtones. L'Agence dirige également les consultations auprès des groupes autochtones au nom de la Couronne pour la durée du processus d'évaluation.

2. QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION D'IMPACT

Une évaluation d'impact est une étude des "effets" d'un projet désigné, menée conformément à la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Les effets sont définis comme les changements apportés à l'environnement ou aux conditions sanitaires (de santé), sociales ou économiques et les répercussions positives et négatives de ces changements. Une évaluation d'impact peut être menée par l'Agence ou par une commission d'examen.

3. QU'EST-CE QU'UNE COMMISSION D'EXAMEN?

Une commission d'examen est un groupe d'experts indépendants nommés par le ministre pour réaliser une évaluation d'impact. Les membres sont choisis en fonction de leurs connaissances et de leur expérience en ce qui touche les effets prévisibles du projet ou à l'égard des enjeux autochtones. Les membres doivent faire preuve d'impartialité et ne pas être en situation de conflit d'intérêts par rapport au projet.

4. QUELLES SONT LES OPPORTUNITÉS DE PARTICIPER?

La participation du public et des groupes et nations autochtones à une évaluation d'impact assure un processus ouvert et équilibré, et permet d'accroître la qualité et la crédibilité de l'examen d'un projet. Le public et les groupes et nations autochtones sont invités à émettre leurs commentaires concernant les documents clés tels que les Lignes directrices individualisées et l'Étude d'impact. Le public et les groupes et nations autochtones peuvent aussi participer à des activités telles que des séances communautaires et des audiences publiques. Les commentaires recueillis seront pris en considération dans le rapport d'évaluation d'impact de la commission d'examen.

5. OÙ PUIS-JE TROUVER PLUS D'INFORMATION?

Pour plus d'information sur l'évaluation d'impact du Projet d'agrandissement de la mine Base de Suncor ou pour consulter les commentaires reçus, veuillez consulter le Registre canadien d'évaluation d'impact au www.canada.ca/rcei (numéro de référence 80521).

Agence d'évaluation d'impact du Canada
Téléphone : 343-549-5813
Courriel : IAAC.BaseMine-MineBase.AEIC@canada.ca

